



PROCHE DE VOS DROITS

Assurance de
protection juridique
privée et circulation
combinée

Protection juridique pour les médecins et autres professions médicales

■ ORIONMEDIC

Pour le personnel
médical salarié



Protection juridique complète pour les salariés dans leur vie professionnelle et privée

En tant que médecin, vous exercez une activité à très haute responsabilité qui vous sollicite énormément. Il est donc d'autant plus important de bénéficier d'une **protection juridique complète** – dans votre quotidien professionnel comme dans votre vie privée.



L'assurance de la protection juridique combinée Orion MEDIC

L'assurance de la protection juridique combinée Orion MEDIC vous soulage de tout tracasserie en cas de litige et vous protège à titre professionnel, mais aussi en tant que personne privée et usager de la route. En outre, avec Orion MEDIC, toutes les personnes qui vivent sous votre toit sont coassurées.

Dans le cadre de votre activité professionnelle salariée ou à titre privé : nous protégeons vos droits et prenons en charge les coûts et la charge de travail suscités par les litiges juridiques.

Par exemple :

- Votre employeur vous licencie de manière injustifiée
- Vous êtes poursuivi pour non-assistance à personne en danger
- Votre employeur fait appel à vous dans un cas de surmédicalisation supposée
- Le bailleur de votre appartement augmente considérablement votre loyer suite à une rénovation
- Vous vous faites retirer votre permis
- Votre nouvel ordinateur portable tombe toujours en panne et le vendeur refuse de vous le remplacer

De nombreux autres domaines juridiques sont également assurés sans surprime

- Droits d'auteur
- Droit fiscal et bien plus encore
- Protection juridique en matière d'Internet
- Protection juridique contre le harcèlement

Une solution combinée avec de nombreux avantages



Représentation juridique

Avec la protection juridique privée et circulation combinée d'Orion, vous bénéficiez d'une protection complète. Vos procédures judiciaires sont prises en charge par des juristes et avocats expérimentés. En cas de procédure judiciaire, vous disposez du libre choix de l'avocat.



Coûts calculables

Les coûts et la charge de travail d'un litige juridique sont difficilement calculables – ce qui n'est pas le cas d'une prime annuelle. L'assurance de protection juridique Orion MEDIC vous couvre contre les risques financiers des affaires juridiques. Les frais d'avocat et de tribunal, qui doivent bien souvent être réglés au préalable, les coûts des expertises ainsi que les frais de procédure en cas de procès perdu sont couverts.



Renseignements juridiques téléphoniques gratuits

Notre service téléphonique de conseils juridiques est à votre disposition et se fera un plaisir de vous renseigner avec professionnalisme concernant vos questions juridiques dans le cadre de votre quotidien professionnel, en cas de litiges juridiques ou d'affaires juridiques imminentes. Les juristes répondent à vos questions et discutent avec vous de la suite de la procédure.

Idéal également pour les indépendants à temps partiel : temps de travail à concurrence de 30 % couvert sans surprime.

Standard ou Premium – le choix vous revient !

Avec la variante Premium, vous profitez de sommes d'assurance beaucoup plus élevées et d'une couverture All Risk dans la protection juridique en matière de circulation, avec prise en charge des émoluments d'écritures.

Protection juridique privée

Domaines juridiques assurés	Délai de carence	Somme d'assurance en CHF		Validité territoriale
		Standard	Premium	
Droit du travail, y.c. litiges liés aux remboursements de l'employeur suite à une surmédicalisation	3 mois	600 000	1 000 000	Suisse
Activité lucrative indépendante à concurrence d'un temps de travail de 30 %	Suivant le domaine juridique concerné			Suisse
Protection juridique contractuelle	3 mois	600 000	1 000 000	Europe
Droit des assurances	Aucun Droit des assurances sociales : 3 mois	600 000*	1 000 000*	Monde entier; Droit des assurances sociales : Suisse
Protection juridique pour locataires ou preneurs de bail à ferme	3 mois, contrat d'entreprise conc. les défauts de construction : 1 an	600 000*	1 000 000*	Suisse
Protection juridique pour propriétaires fonciers et propriétaires par étage	3 mois, contrat d'entreprise conc. les défauts de construction : 1 an	600 000*	1 000 000*	Suisse
Dommages-intérêts	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Défense pénale	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Droit de la propriété et droits réels	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Droit des patients	3 mois, en cas d'urgence: aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Droits d'auteur	3 mois	5 000	20 000	Europe
Protection juridique en matière d'Internet	3 mois	5 000	20 000	Monde entier
Protection juridique contre le harcèlement	6 mois	5 000	20 000	Suisse et pays limitrophes
Droit successoral	1 an	1 000	3 000	Suisse
Droit matrimonial/partenariat enregistré	1 an	500	2 000	Suisse
Droit fiscal	1 an	500	3 000	Suisse
Protection juridique de conducteur	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Protection juridique de voyage à l'étranger	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Consultation juridique pour les assurés 60 PLUS	1 an	5 000	20 000	Suisse
Consultation juridique (droit des personnes, droit de la famille, protection des données, etc.)	3 mois ; en cas de recours contre un projet de construction : 1 an	1 000	2 000	Suisse

*Somme d'assurance hors de l'Europe en CHF : Standard 150 000, Premium 300 000

Protection juridique circulation

	Standard en CHF	Premium en CHF
Somme d'assurance par cas	600 000 (hors de l'Europe : 150 000)	1 000 000 (hors de l'Europe : 300 000)
Domaines juridiques assurés	Couverture territoriale	Avantages couverture Premium
Dommages-intérêts incluant l'aide aux victimes d'infraction	Monde	L'ensemble des émoluments d'écritures occasionnés par une ordonnance pénale ou un prononcé d'amende sont couverts dans la version Premium d'Orion, sans limite de montant. Couverture All Risk : il n'existe pas de liste des domaines juridiques. Dans le cadre des qualités assurées (art. A3 CGA), l'assuré est assuré dans le monde entier pour tous les événements qui ne sont pas exclus par l'art. E3.
Plainte pour faire valoir les prétentions en dommages-intérêts	Monde	
Défense pénale	Monde	
Retrait de permis et imposition	CH	
Droits réels	Monde	
Droit des assurances	Monde	
Droit des patients	Monde	
Contrats en rapport avec un véhicule	Monde	
Location d'un garage ou d'une place de stationnement	CH	

Couverture supplémentaire contre surprime:

– Protection juridique du bailleur pour les locaux commerciaux ou logements loués à des tiers en Suisse.

Cette offre s'adresse aux salariés des professions médicales et de la santé conformément au formulaire de proposition. Les conditions d'assurance déterminantes prévalent sur la présente fiche d'information.